

SITUATION DE COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE	
L'énonciation	564
Le cadre de l'énonciation	564
Les marques de mise en évidence	564
Le discours rapporté	565
LANGUE ORALE	
La communication orale	566
Les facteurs qui influencent la communication	566
Les éléments verbaux	567
Les éléments paraverbaux	568
Les éléments non verbaux	569
De l'oral à l'écrit	569
ORGANISATION DU TEXTE	
Les séquences textuelles dominantes dans les textes courants	570
Les séquences textuelles dominantes dans les textes littéraires	571
La séquence dominante argumentative	572
La stratégie argumentative	573
Les moyens langagiers et graphiques	573
La séquence dominante narrative	574
La structure d'une séquence narrative	574
L'univers narratif	574
Les procédés narratifs	575
La séquence dominante dialogale	576
La structure d'une séquence dialogale	576
Le moteur de l'action	576
L'univers narratif	577
GRAMMAIRE DE LA PHRASE	
La phrase	578
Les phrases transformées	578
Les phrases à construction particulière	579

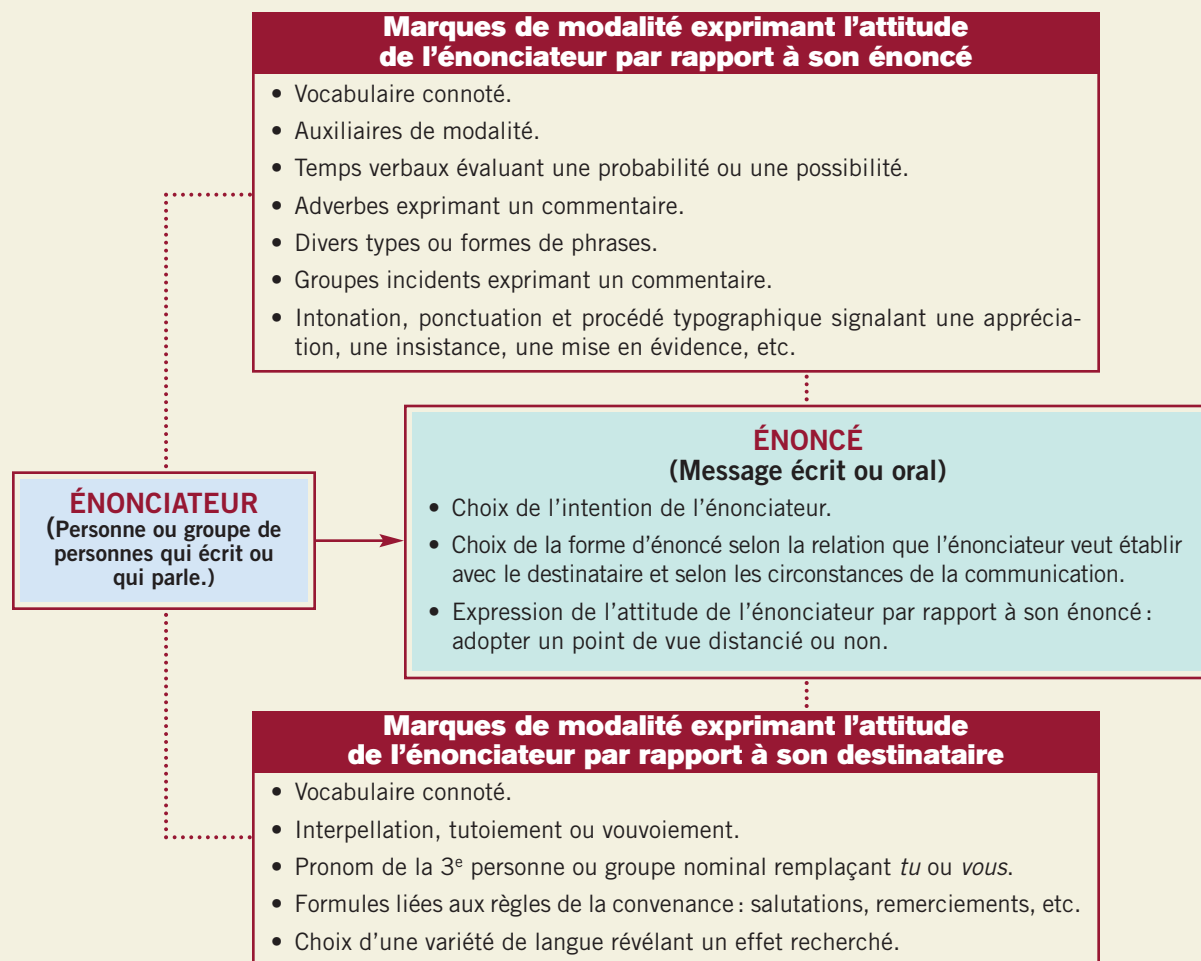
Vue d'ensemble

Les classes de mots	580
Les groupes de mots	582
Le groupe nominal (GN)	582
Le groupe verbal (GV)	582
Le groupe adjectival (GAdj)	583
Le groupe adverbial (GAdv)	583
Le groupe prépositionnel (GPrép)	583
La coordination et la juxtaposition	584
La subordination	585
La subordonnée relative	585
La subordonnée complétive	586
La ponctuation	588
Les accords dans les groupes et entre les groupes	590
Les accords dans le groupe nominal (GN)	590
L'accord régi par le sujet	591
L'accord régi par le complément direct	592
La conjugaison	592
LEXIQUE	
La formation des mots	594
L'étymologie	594
Les procédés de formation des mots	594
Les familles de mots	595
Le sens des mots	596
La polysémie	596
Le sens contextuel	597
Des mots de formes semblables	597
Les figures de style	598
Les relations entre les mots	600
Les variétés de langue	601

Bloc notionnel,
p. 92 à 94, 97 et 98.

L'énonciation

Le cadre de l'énonciation



Les marques de mise en évidence

Marques de mise en évidence qui indiquent le style de rapport que l'énonciateur établit avec son propos (distanciation ou engagement)

- Présentation de l'énoncé comme vrai.
- Recours au discours rapporté direct et indirect :
 - repris tel quel ;
 - dans lequel l'énonciateur démontre qu'il adhère ou non à la thèse (indirect).
- Marques qui donnent le ton à son propos.
- Guillemets pour encadrer un mot qu'il ne fait pas sien, pour souligner un mauvais emploi.

Marques de mise en évidence qui indiquent le style de rapport que l'énonciateur établit avec son destinataire (statut professionnel, degré de familiarité, disposition favorable ou défavorable, etc.)

- Façon d'émettre son opinion.
 - Phrase déclarative.
 - Verbes de modalité.
 - Périphrases.
 - Façon d'émettre son appréciation.
 - Exclamation, interjection.
- Façon d'identifier le destinataire.
 - Pronoms personnels.
 - Titres.
 - Titre hiérarchique.
 - Noms et adjectifs qui expriment une intensité.
 - Façon de donner un ordre au destinataire.
 - Phrase impérative.
 - Pronoms à la première personne.
 - Mots qui donnent des ordres.
 - Verbes de modalité.
 - Façon d'interroger le destinataire.
 - Demande d'information.
 - Vérification de la compréhension du destinataire.

Le discours rapporté

L'énonciateur insère un discours rapporté direct lorsqu'il cite les paroles de quelqu'un telles qu'elles ont été écrites ou dites. Il insère un discours rapporté indirect lorsqu'il reprend les paroles de quelqu'un en les reformulant plutôt qu'en les citant intégralement.

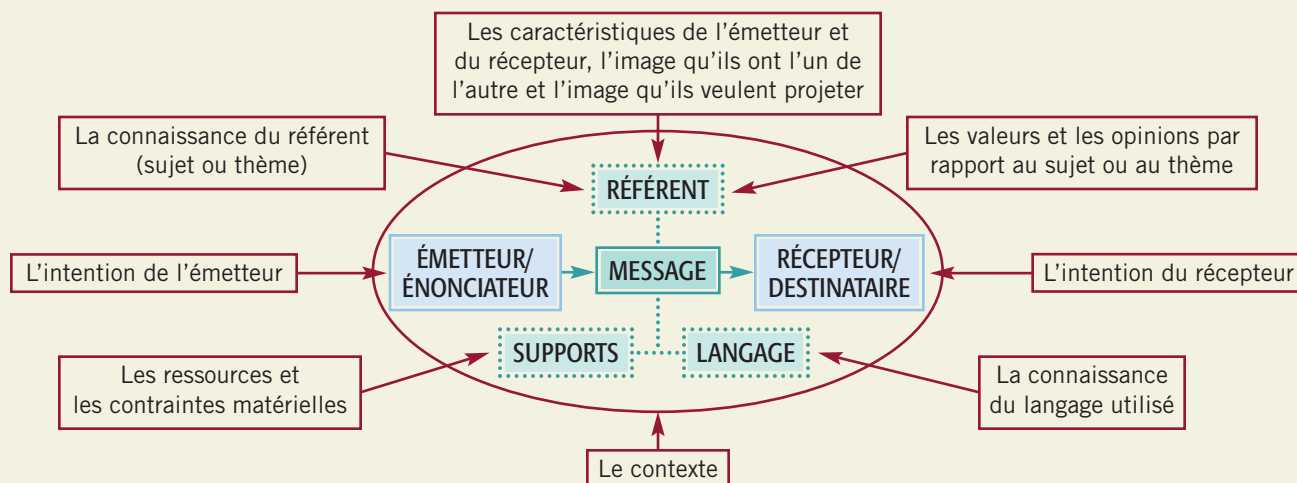
Discours rapporté direct	Discours rapporté indirect
Le verbe introducteur peut être placé avant, après ou même à l'intérieur des propos rapportés.	Le verbe introducteur est toujours placé avant les propos rapportés.
Il n'y a pas de lien de dépendance syntaxique entre ce qui est rapporté et le verbe introducteur.	Ce qui est rapporté devient une subordonnée complétive complément direct du verbe introducteur.
Ce qui est rapporté est marqué par une ponctuation et des procédés typographiques : la virgule, les deux-points, les guillemets, le tiret, etc.	Ce qui est rapporté est introduit par un subordonnant : <i>que, si</i> , etc. Disparition de la ponctuation directe et des procédés typographiques.
Emploi du pronom personnel de la 1 ^{re} et de la 2 ^e personne.	Emploi du pronom personnel de la 3 ^e personne.
Ce qui est rapporté est une phrase impérative.	Ce qui est rapporté devient un infinitif avec <i>de</i> .

Bloc notionnel,
p. 255 à 259.

La communication orale

Une communication orale est un échange entre des interlocuteurs ou entre un locuteur et un auditeur.

Les facteurs qui influencent la communication



Une communication orale peut prendre différentes formes selon les intentions visées par les interlocuteurs, le locuteur ou l'auditeur.

	Intention de l'émetteur	Intention du récepteur		Intention de l'émetteur ou du récepteur
	Informier en ayant recours à la prise de parole	S'informer en ayant recours à l'écoute	Découvrir des œuvres de création en ayant recours à l'écoute	Confronter et défendre ses idées en interagissant oralement
Exemples de formes de communication orale selon l'intention visée	Présentation ; démonstration ; compte rendu d'une lecture, d'un projet, d'un événement, etc. ; capsule pour la radio ou pour un site Internet ; etc.	Bulletin de nouvelles ; émission d'affaires publiques ; documentaire ; reportage ; audio-guide ; conférence ; etc.	Pièce de théâtre ; téléroman ; récital de poésie, de contes, de chansons, etc. ; clip, télé série, court métrage ; long métrage, production multimédia ; etc.	Discussion en sous-groupe ; échange en grand groupe ; entretien ; débat ; etc.

Les éléments verbaux

Des éléments verbaux contribuent à la communication orale. Le locuteur et l'auditeur (ou les interlocuteurs) doivent savoir les reconnaître et les utiliser. En voici quelques exemples :

Marques spécifiques du français oral	• Marqueurs spécifiques (ex. : <i>bon, pis, là</i>). • Futur proche (ex. : <i>Je vais faire.</i>). • Négation partielle (ex. : <i>Je le ferai pas.</i>). • Emploi du <i>on</i> (ex. : <i>On va y aller.</i>). • Emploi du <i>ça</i> (ex. : <i>Ça avance, mais c'est pas facile.</i>). • Emploi inadéquat du type interrogatif (ex. : <i>Votre pièce est écrite ou non ?</i>). • Emploi de mots tronqués (ex. : <i>frigo, télé, prof</i>). • Énoncé incomplet (ex. : <i>Je voulais y aller, mais...</i>). • Liaison pour marquer le pluriel (ex. : <i>des amis-z-intimes</i>).
Marques de cohérence du message verbal	• Pronom relatif pour assurer la continuité (ex. : <i>Vous savez cette pièce dont je vousai parlé.</i>). • Diverses formes de reprises de l'information (ex. : <i>Ce n'est pas convaincant. Cela ne me touche pas. Cela ne passe pas la rampe.</i>). • Question à laquelle le locuteur répond lui-même (ex. : <i>Est-ce que je vais me présenter ? Mais oui, je vais me présenter.</i>). • Répétition et redondance (ex. : <i>Comment l'appellez-vous ? Je vous demande comment vous l'appellez.</i>). • Marqueurs de relation (ex. : <i>Cela doit être ennuyeux pour vous. Pourtant, vous ne le montrez guère.</i>). • Terme qui établit une connivence (ex. : <i>Abigaël, rappelez-vous, nous l'avons rencontrée au théâtre.</i>). • Reformulation d'énoncés complets ou partiels. La réponse provient d'une interrogation totale (ex. : <i>Vas-tu au spectacle ? Oui.</i>). • Interrogation partielle pour assurer la progression (ex. : <i>Quel théâtre ? Ce théâtre est celui de la région de la Gaspésie.</i>). • Tirets, guillemets, mots, énoncés qui annoncent un changement de locuteur (ex. : <i>Merci. Si vous voulez, j'interpréterai votre rôle. — Mon rôle ?</i>).

Les éléments paraverbaux

Des éléments paraverbaux contribuent à la communication orale. Le locuteur et l'auditeur (ou les interlocuteurs) doivent savoir les reconnaître et les utiliser. En voici quelques exemples :

Élément	Définition	Utilité
Intonation	Ton que prend une personne en parlant (<i>agréable, neutre, naturel, aimable, autoritaire, tranchant</i> , etc.).	• Délimiter des unités de sens. • Poser une question, souligner une interrogation. • Marquer l'expression (<i>doute, colère, joie</i>, etc.). • Signaler qu'une idée ou un commentaire est inséré dans le déroulement de l'échange.
Intensité / volume	Degré de force ou de puissance de la voix (<i>voix forte, faible</i> , etc.).	• Indiquer une volonté de poursuivre ou d'interrompre la conversation.
Rythme / débit	Mesure, cadence, mouvement de la voix (<i>débit régulier, irrégulier</i> , etc.).	• Marquer les pauses, les hésitations. • Marquer son attitude par rapport à son propos et à son destinataire (<i>crainte, gravité, intransigeance</i>, etc.). • Hésiter pour exprimer le doute, chercher un terme, élaborer une pensée, etc.
Prononciation	Manière de prononcer les mots d'une langue conformément à l'usage.	• Utiliser une prononciation adaptée à la situation de communication en tenant compte de l'auditeur ou de l'interlocuteur.
	Façon de lier deux mots consécutifs en unissant la consonne finale du premier mot à la voyelle initiale du mot suivant.	• Reconnaître les erreurs fréquentes et faire les corrections appropriées. Ex. : <i>Elle a eu cinq-z-enfants.</i> devrait se dire : <i>Elle a eu cinq enfants.</i> <i>Ça va-t-être difficile.</i> devrait se dire : <i>Ça va être difficile.</i>
Voix	Hauteur, portée et timbre de la voix à adopter selon la situation de communication orale.	• Parler assez fort pour être compris par tous les auditeurs ou interlocuteurs. • Parler suffisamment fort pour étouffer les bruits ambiants.

Les éléments non verbaux

Des éléments non verbaux contribuent à la communication orale. Le locuteur et l'auditeur (ou les interlocuteurs) doivent savoir les reconnaître et les utiliser. En voici quelques exemples :

Élément	Définition	Utilité
Position/distance	Manière dont une personne se place et se tient (<i>posture assise, debout, droite, guindée, naturelle, distante, etc.</i>).	• Choisir une position et une distance qui favorisent les échanges et qui tiennent compte des caractéristiques des interlocuteurs (<i>rôle, position sociale, etc.</i>). • Adopter une posture qui favorise la projection de la voix.
Attitude/regard	Expression de la personne qui regarde (<i>regard expressif, étonné, interrogateur, approbateur, inquiet, lumineux, etc.</i>).	• Signaler la fin d'une réponse à un interlocuteur. • Tenter d'annuler l'effet produit par des marques non verbales inadéquates (<i>s'adresser à plusieurs personnes et n'en regarder qu'une, faire des gestes répétitifs, etc.</i>). • Choisir des marques non verbales adaptées à la situation de communication (<i>exposé, échange amical, demande formulée auprès de la direction de l'école, etc.</i>).
Geste/mimique	Façon de s'exprimer par le geste (<i>geste naturel, brusque, amical, approbateur, évocateur, etc.</i>).	

De l'oral à l'écrit

Plusieurs communications orales sont transcrites ou présentées dans une forme écrite (*entrevue dans une revue ou un magazine, transcription d'un débat, pièce de théâtre, scénario de film, etc.*).

Plusieurs des éléments verbaux présentés à la page 567 ne sont pas acceptés dans une forme écrite.

Les éléments paraverbaux et non verbaux sont précisés, entre autres, par :

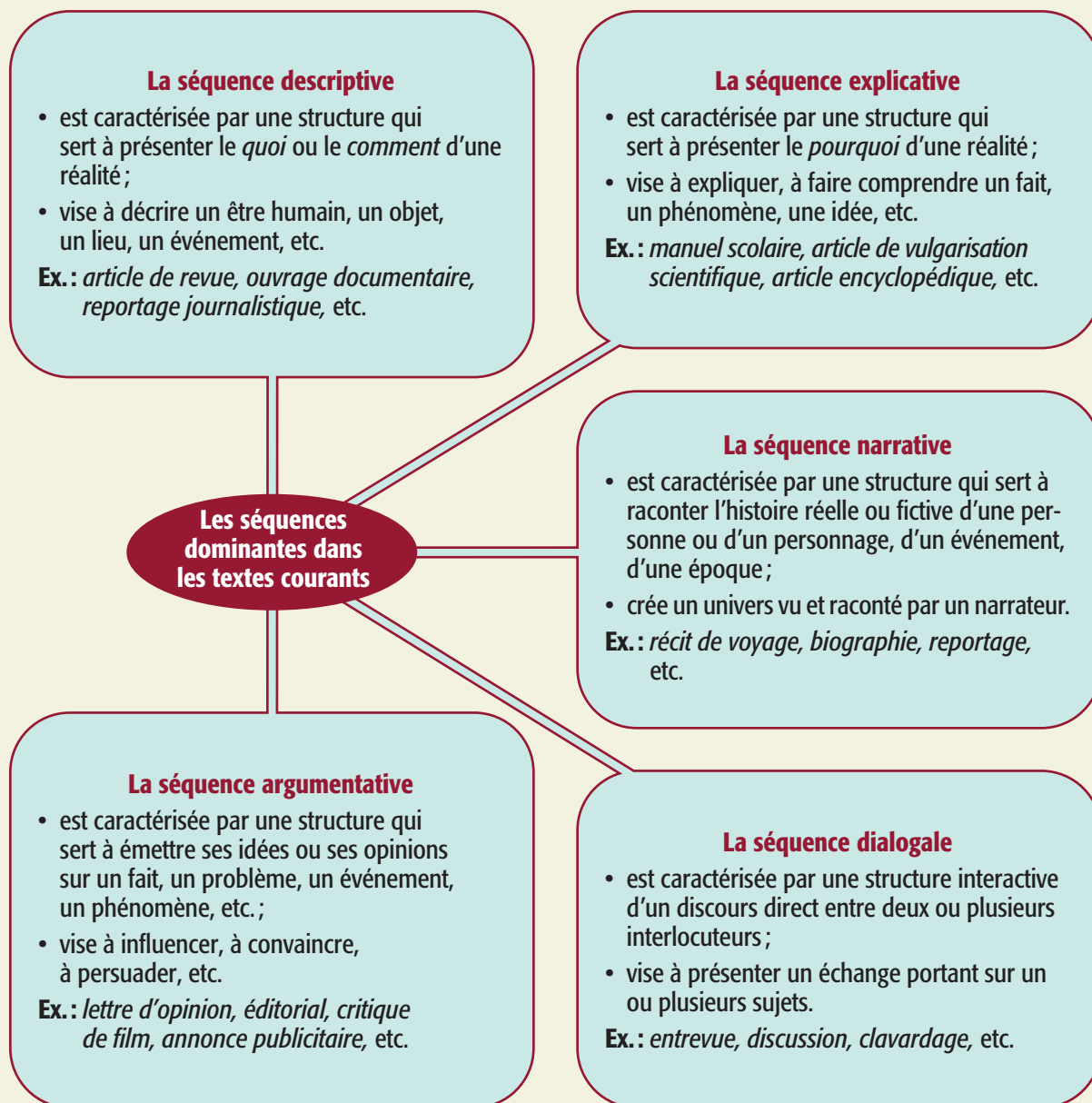
- des séquences descriptives et explicatives insérées ;
- des moyens typographiques (*gras, majuscules, italique, parenthèses, etc.*) ;
- des phrases incises.

Dans une pièce de théâtre, les éléments paraverbaux et non verbaux sont précisés par les didascalies.

Bloc notionnel,
p. 16.

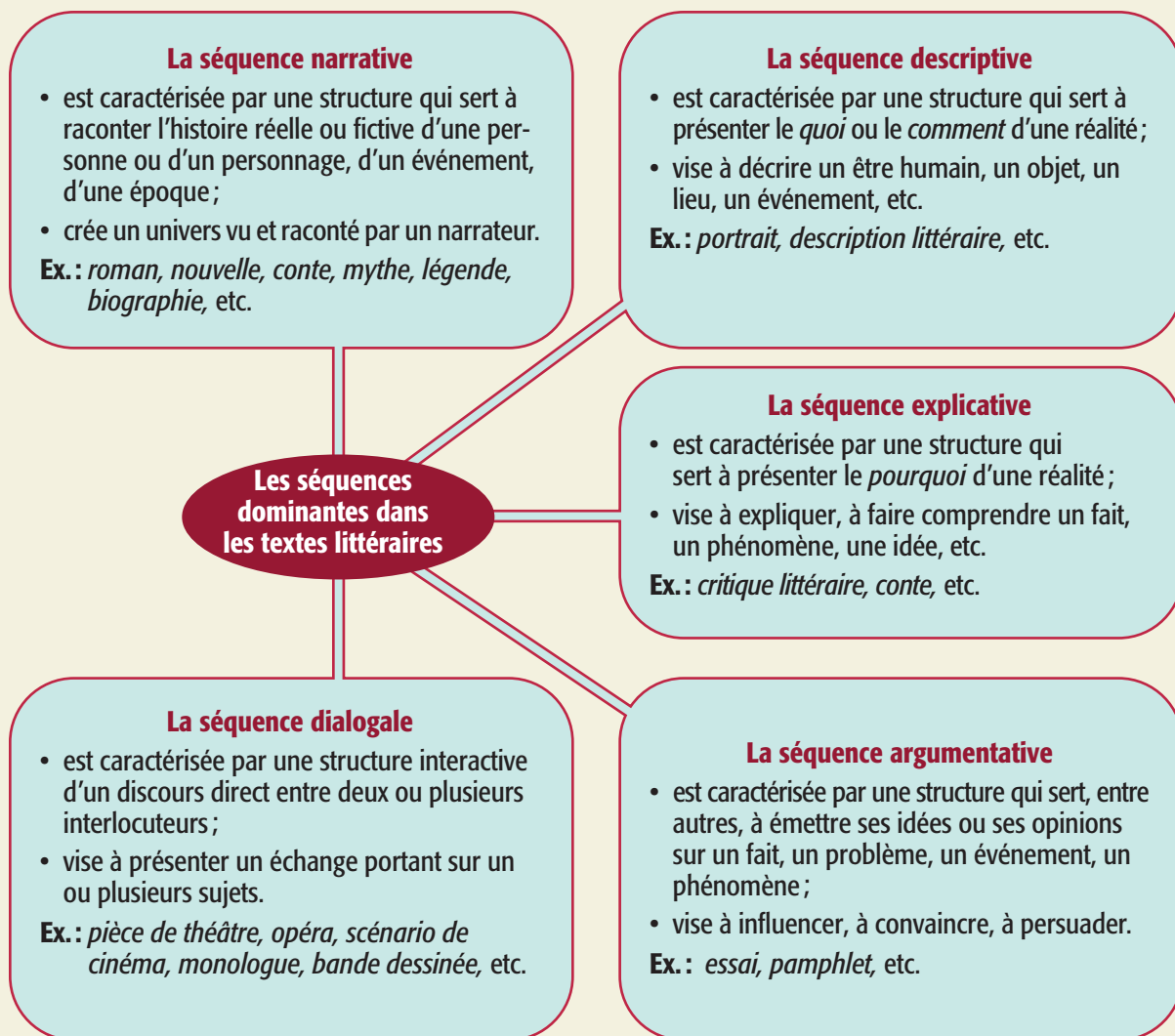
Les séquences textuelles dominantes dans les textes courants

Généralement, les textes courants regroupent les textes de type descriptif, explicatif et argumentatif. Ils comprennent aussi des textes de type narratif ou dialogal. Tous ces types de textes sont construits d'après une séquence textuelle dominante.



Les séquences textuelles dominantes dans les textes littéraires

Les textes littéraires regroupent généralement les textes de type narratif et dramatique (dialogal). Ils comprennent aussi des textes de type descriptif et argumentatif. Tous ces types de textes sont construits d'après une séquence dominante.



Le texte poétique ne peut être associé à un type de textes en particulier. Il ne comporte pas de séquence dominante établie. Il peut être structuré à l'aide des séquences descriptive, explicative, argumentative, narrative ou dialogale.

La séquence dominante argumentative

Dans un texte à dominante argumentative, l'énonciateur cherche à convaincre quelqu'un du bien-fondé de son opinion. Il défend une thèse ou émet son point de vue en tenant compte du destinataire auquel il s'adresse.

Les composantes de l'argumentation

- Une thèse, c'est-à-dire une opinion sur un sujet qui suscite une controverse.
- Des arguments qui soutiennent la thèse défendue par l'énonciateur dans le but de convaincre ou de gagner l'adhésion du destinataire.
- Une contre-thèse, c'est-à-dire une thèse explicite ou implicite qui s'oppose à la thèse défendue.
- Des contre-arguments, c'est-à-dire des arguments qui soutiennent la contre-thèse.
- Une conclusion partielle qui résume l'essentiel d'un argument ou d'un ensemble d'arguments. Il peut y avoir plusieurs conclusions partielles dans un texte.

La structure

Introduction

- Le sujet amené présente le sujet dans un contexte élargi.
- Le sujet posé présente la problématique qui a suscité la prise de position.
- Le sujet divisé présente les grandes lignes du développement.

Développement

- Le développement présente l'argumentation.
- L'argumentation est un ensemble d'arguments qui appuient et développent de façon logique une thèse ou une prise de position.

Conclusion

La conclusion peut :

- reformuler ou affirmer la thèse ou la prise de position ;
- résumer les explications ou les étapes du raisonnement ;
- proposer un élargissement du débat, suggérer des solutions, etc.

Les moyens pour argumenter

- **Déduction** : L'énonciateur présente un argument qu'il justifie par des faits.
- **Induction** : L'énonciateur présente des faits pour amener un argument.
- **Analogie** : L'énonciateur met en parallèle la réalité dont il parle avec une autre réalité.
- **Concession** : L'énonciateur concède un contre-argument pour présenter un argument jugé plus fort.

Les enchaînements logiques

- **Conséquence** : L'énonciateur justifie un argument en énonçant un fait qui est le résultat d'un autre.
Ex. : *donc, c'est pourquoi*, etc.
- **Opposition** : L'énonciateur nuance ou réfute un argument.
Ex. : *mais, en revanche, pourtant, cependant, or*, etc.
- **Cause** : L'énonciateur justifie un argument en énonçant un fait qui entraîne la réalisation d'un autre.
Ex. : *en effet, car*, etc.
- **Addition** : L'énonciateur établit une liste d'arguments.
Ex. : *d'abord, ensuite, en outre, enfin*, etc.

La stratégie argumentative

L'énonciateur doit organiser l'ensemble de son argumentation s'il veut imposer au destinataire sa façon de voir et ainsi obtenir son adhésion. Pour organiser les composantes de son argumentation, l'énonciateur peut recourir à différents procédés, notamment : l'explication argumentative et la réfutation.

L'explication argumentative consiste à :

- poser la thèse au départ ;
- privilégier l'établissement de rapports de cause ou de conséquence dans ses arguments ;
- adopter un point de vue relativement distancié ;
- justifier ses arguments à l'aide de différents procédés explicatifs, par exemple : la définition, le recours à l'exemple ou à l'illustration, la comparaison, la description ou la reformulation.

La réfutation consiste à :

- déclarer la thèse adverse dépassée ;
- opposer une exception à la thèse adverse ;
- qualifier l'argumentation adverse de contradictoire ;
- retourner un argument contre la personne qui s'en est servi ;
- concéder quelque chose pour mieux en tirer avantage ;
- élaborer des hypothèses pour mieux rejeter les conclusions qui en découlent ;
- recourir à l'emphase et au renforcement, etc.

Les moyens langagiers et graphiques

L'énonciateur recourt à plusieurs moyens langagiers et graphiques pour tenter d'imposer au destinataire sa façon de voir et pour obtenir son adhésion. Il utilise, par exemple :

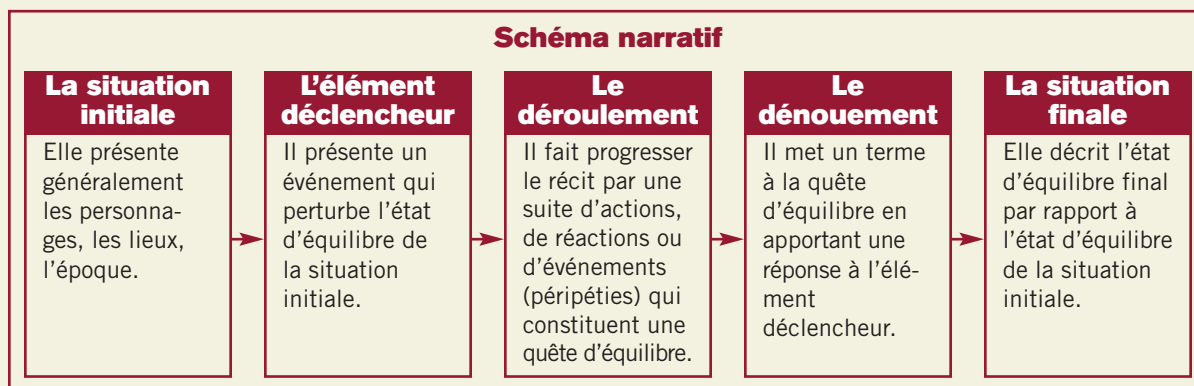
- des marques de modalité (vocabulaire connoté, auxiliaire de modalité, temps des verbes, etc.) qui révèlent le point de vue de l'énonciateur :
 - par rapport à son énoncé (distanciation nette, distanciation plus ou moins grande, engagement, etc.) ;
 - par rapport à son destinataire (distance, opposition, complicité) ;
- des marques de modalité ;
- le discours rapporté direct ou indirect ;
- les figures de style (comparaison, ironie, répétition, etc.) ;
- les séquences textuelles narratives, descriptives ou explicatives ;
- des procédés graphiques (disposition du texte, typographie, illustration du texte, etc.).

La séquence dominante narrative

La structure d'une séquence narrative

La séquence narrative se caractérise par une structure qui permet de raconter l'histoire, réelle ou fictive, d'une personne ou d'un personnage, d'un événement ou d'une époque.

En général, une séquence narrative est composée de cinq parties successives :



Dans certains récits, les parties ou l'ordre des parties peuvent différer de ce qui est présenté dans le schéma précédent. Voici quatre possibilités.

- Le récit s'ouvre avec l'élément déclencheur, avec le dénouement ou même avec la situation finale.
- Le récit ne comporte pas de situation finale : il se termine par le dénouement.
- Le récit présente des actions ou des dénouements parallèles au déroulement de l'ensemble.
- Le récit se termine par une morale.

L'univers narratif

Le récit

La séquence narrative constitue toujours un récit qui met en scène un univers grâce aux éléments énoncés ci-après et grâce aux liens qui unissent ces éléments entre eux :

- le lieu ou les lieux où les événements se déroulent ;
- le moment ou l'époque servant de cadre aux événements ;
- les personnages qui interagissent (êtres, objets ou animaux ayant des caractéristiques humaines) ;
- l'intrigue ou l'action générale qui donne un sens à la suite d'événements ;
- la présence d'un narrateur qui raconte l'histoire et qui transmet ainsi une certaine perception du monde ;
- le vocabulaire connoté, les variétés de langue, les figures de style, les marques de modalité, les organisateurs textuels, etc.

Les procédés narratifs

La façon de prêter une voix au narrateur

- Dans certains récits, le narrateur participe aux événements en tant que personnage principal ou secondaire. Il raconte alors sa propre histoire à la 1^{re} personne.
- Dans d'autres récits, le narrateur participe aux événements en tant que personnage secondaire. Il raconte l'histoire des personnages principaux le plus souvent à la 1^{re} personne, à l'occasion, à la 3^e personne.
- Dans d'autres récits, le narrateur ne participe pas aux événements. Il est hors de l'histoire. Il sait tout : c'est un narrateur omniscient. Il raconte l'histoire à la 3^e personne.

La façon de faire voir la vision du narrateur

- La façon dont il raconte l'histoire.
- La façon dont il se présente lui-même s'il est un personnage.
- La façon dont il présente les autres personnages.

On peut recourir à différents procédés narratifs pour raconter une histoire :

La façon d'insérer des séquences textuelles secondaires

Dans un texte courant ou littéraire, l'énonciateur peut insérer :

- **une séquence descriptive** pour présenter le *quoi* ou le *comment* d'une réalité ;
- **une séquence explicative** pour présenter le *pourquoi* d'une réalité ;
- **une séquence narrative** pour faire le récit d'actions, de péripéties ou d'événements, réels ou fictifs, vécus par un ou plusieurs ;
- **une séquence argumentative** pour influencer, convaincre ou persuader quelqu'un ;
- **une séquence dialogale** pour présenter un échange verbal entre des interlocuteurs d'une situation.

La façon de mettre en scène les divers personnages

- Les rôles actifs : les personnages principaux et les personnages secondaires accomplissent les actions.
- Les rôles passifs : les figurants servent surtout à brosser un décor réaliste ou à créer une certaine ambiance.

La façon de situer le récit dans le temps et dans l'espace

Dans l'espace

Situer les événements dans différents espaces, dans un espace qui change constamment ou dans un même lieu.

Dans le temps

- Situer les événements dans le passé, le présent ou le futur.
- Donner une durée différente aux événements.
- Faire progresser le récit de différentes façons :
 - le récit progresse dans le temps de façon linéaire ;
 - le récit est ponctué de retours en arrière ou de bonds en avant ;
 - le récit remonte dans le temps.

La façon de donner un certain rythme au récit

- Ralentir le rythme du récit par :
 - une suspension du récit ;
 - une accumulation de détails.
- Accélérer le rythme du récit par :
 - un développement sommaire ;
 - une ellipse.

La séquence dominante dialogale

La séquence dialogale rapporte en discours direct les propos entre deux interlocuteurs ou plus. Elle présente un échange ou un ensemble d'interventions sur un ou plusieurs sujets.

La structure d'une séquence dialogale

Comme pour le texte narratif, le texte dramatique repose sur le schéma narratif qui est habituellement composé de cinq parties qui se succèdent. Toutefois, dans le texte dramatique, l'histoire est racontée à l'aide des didascalies et des dialogues, et non par la voix du narrateur, comme c'est le cas dans le texte narratif.

Un dialogue est généralement constitué de trois phases :

- une phase d'ouverture (première réplique qui initie le dialogue entre les personnages) ;
- une phase d'interaction (ensemble de répliques échangées entre les personnages) ;
- une phase de clôture (dernière réplique d'un personnage).

Les textes dramatiques sont généralement découpés en actes, en scènes et en tableaux.

- Les actes représentent les grandes parties de la pièce de théâtre. Ils se construisent autour d'un événement important. On peut comparer les actes aux chapitres d'un roman.
- Les actes sont habituellement subdivisés en scènes. Les changements de scènes sont souvent marqués par des changements de personnages.
- Certains textes dramatiques ne sont pas découpés en actes et en scènes, mais en tableaux. En général, les changements de tableaux sont accompagnés de changements de lieu et, par le fait même, de changements de décors.

Certains textes dramatiques commencent par un prologue et se terminent par un épilogue ; d'autres ne présentent qu'un seul des deux.

Le moteur de l'action

L'action dramatique est l'enchaînement des actions et des événements qui, de la situation initiale à la situation finale, conduisent le personnage dans sa quête d'équilibre. Elle prend forme par ce qui pousse un ou plusieurs personnages à entreprendre telle ou telle action.

L'action dramatique	Les indices
Selon le texte, ce qui fait agir les personnages peut être, notamment : • une histoire de vie ; • un personnage qui pose une action précise ; • un conflit entre des personnages ou des groupes sociaux ; • un quiproquo ou une méprise ; • un événement historique.	Le moteur d'une action dramatique peut se reconnaître par : • le titre de la pièce ; • les indications génériques qui précisent le genre et la structure de la pièce ; • la liste des personnages ; • les indications dans les didascalies ; • certains extraits du dialogue ; • l'analyse des rapports qu'entretiennent les personnages.

L'univers narratif

Le texte dramatique peut être vu, lu et entendu.

Le récit

Le texte dramatique met en scène un univers. Ce dernier s'obtient grâce aux éléments suivants ainsi qu'aux liens qui les rattachent les uns aux autres :

- le lieu ou les lieux où se déroulent les événements ;
- le moment ou l'époque servant de cadre aux événements ;
- les personnages (états d'âme, émotions, etc.) qui interagissent ;
- l'intrigue ou l'action générale qui donne un sens à la suite d'événements.

L'univers d'un texte dramatique peut être comique, dramatique ou tragique.

Les dialogues

Les propos et les paroles entre les personnages révèlent le thème abordé dans le texte et les variétés de langue utilisées.

Les dialogues entre les personnages peuvent aussi servir à raconter, à expliquer ou à argumenter à l'aide de séquences textuelles narratives, explicatives ou argumentatives.

Dans les dialogues, un personnage peut rapporter de manière directe ou indirecte ses propres propos ou ceux d'un autre personnage.

Le propos du discours rapporté peut avoir eu lieu avant ou au même moment où il est raconté.

L'organisation et le contenu du texte dramatique

L'organisation et le contenu d'un texte dramatique peuvent être précisés par :

- le titre de la pièce ;
- les indications génériques sur le genre de la pièce (tragédie, comédie, etc.) et sa structure (le nombre d'actes, de scènes et de tableaux) ;
- la liste des personnages ;
- les responsables de la mise en scène, des décors et des costumes.

Les didascalies précèdent ou sont intégrées au dialogue. Elles précisent, notamment :

- le lieu, les décors, l'organisation de l'espace scénique, le temps de l'action et les personnages présents à un moment précis dans une pièce ;
- le nom du personnage qui parle et parfois celui à qui il s'adresse ;
- les émotions, les sentiments et les attitudes des personnages ainsi que le ton qu'ils doivent employer.

La phrase

Outils pour analyser la phrase

Modèle de la phrase de base (phrase P)	Manipulations syntaxiques
Le modèle de la phrase de base est une phrase déclarative, active, positive et neutre, dont les constituants sont, dans l'ordre, un GN sujet, un GV prédicat et, facultativement, un ou des G compl. de P. Constituants obligatoires GN sujet + GV prédicat Nous deviendrons diffuseur d'information Constituant facultatif + (G compl. de P) grâce au blogue.	L'addition : À l'avenir, nous deviendrons diffuseur d'information grâce au blogue. Le remplacement : Nous pourrons le devenir grâce au blogue. Le dédoublement : Nous deviendrons diffuseur d'information et cela se passera grâce au blogue. L'effacement : Nous deviendrons diffuseur d'information. Le déplacement : Grâce au blogue, nous deviendrons diffuseur d'information. L'encadrement : C'est nous qui deviendrons diffuseur d'information grâce au blogue.

Les fonctions syntaxiques dans la phrase

Fonctions	GN sujet	GV prédicat	G compl. de P
Structures	Groupe nominal (GN) Pronom Groupe infinitif (GInf) Subordonnée complétive	Groupe du verbe (GV) • V sans expansion • V + CD • V + CI • V + attribut du sujet • V + modificateur	Groupe nominal (GN) Groupe prépositionnel (GPrép) Groupe adverbial (GAdv) Subordonnée complément de P

Les phrases transformées

Une phrase transformée est une phrase construite à partir du modèle de la phrase de base, qui a subi, entre autres, une transformation de type ou de forme.

Les types de phrases

Phrase de type déclaratif

La phrase de type déclaratif (modèle de la phrase de base) énonce un fait, exprime un jugement, un conseil, constate ou déclare quelque chose.

Ex. : *Le défi des médias écrits est grand.*

Phrase de type interrogatif

La phrase de type interrogatif sert à poser une question, à obtenir un renseignement.

Ex. : *Le défi des médias écrits est-il grand ?*

Phrase de type exclamatif

La phrase de type exclamatif sert à exprimer avec intensité une émotion, un sentiment, un jugement.

Ex. : *Comme le défi des médias écrits est grand !*

Phrase de type impératif

La phrase de type impératif sert à exprimer un ordre, une demande, un conseil. Elle se construit, entre autres, avec un verbe à l'impératif.

Ex. : *Écoutez les nouvelles.*

Les formes de phrases

Phrase de forme positive ou de forme négative

La phrase de forme négative s'oppose à la phrase de forme positive. La phrase de forme négative se construit par l'addition de termes de négation.

Forme positive : *Les internautes pourront télécharger gratuitement les nouvelles.*

Forme négative : *Les internautes **ne** pourront **plus** télécharger gratuitement les nouvelles.*

Phrase de forme neutre ou de forme emphatique

La phrase de forme emphatique s'oppose à la phrase de forme neutre. La phrase de forme emphatique se construit par l'addition de marques d'emphase.

Forme neutre : *Les internautes pourront télécharger gratuitement les nouvelles.*

Forme emphatique : *Les internautes, **eux**, pourront télécharger gratuitement les nouvelles.*

Phrase de forme active ou de forme passive

La phrase de forme passive s'oppose à la phrase de forme active. La phrase de forme passive se construit à l'aide des manipulations syntaxiques suivantes :

- déplacement du GN sujet dans le groupe prépositionnel et déplacement du GN complément direct (CD) qui devient GN sujet ;
- remplacement du verbe de la phrase active par le verbe *être* au même temps, suivi du participe passé du verbe ;
- addition de la préposition *par*.

Forme active : *Les internautes téléchargent les nouvelles.*

Forme passive : *Les nouvelles sont téléchargées par les internautes.*

Phrase de forme personnelle ou de forme impersonnelle

La phrase de forme impersonnelle s'oppose à la phrase de forme personnelle.

La phrase de forme impersonnelle :

- se reconnaît grâce au GN sujet formé avec le pronom impersonnel *il* ;
- se construit à l'aide des manipulations syntaxiques suivantes :
 - addition du pronom impersonnel *il* ;
 - déplacement du GN sujet dans le GV prédicat.

Forme personnelle : *Ce journal manque à ma collection.*

Forme impersonnelle : *Il manque ce journal à ma collection.*

Les phrases à construction particulière

Les phrases à construction particulière ne sont pas construites sur le modèle de la phrase de base. Elles ne peuvent donc pas être analysées à l'aide de ce modèle.

Phrase infinitive

La phrase infinitive se construit à partir d'un verbe à l'infinitif.

Ex. : *S'informer par la presse.*

Phrase à présentatif

La phrase à présentatif se construit à l'aide des présentatifs *voici, voilà, il y a* et *c'est*.

Ex. : *Voici une rumeur qui fait beaucoup de bruit.*

Phrase non verbale

La phrase non verbale se construit sans verbe. Elle est généralement formée d'un des groupes suivants : un GN, un GAdj, un GPrép ou un GAdv.

Ex. : *Journal télévisé. (GN)
Pas étonnant ! (GAdj)
Pour information. (GPrép)
Certainement ! (GAdv)*

Phrase impersonnelle

La phrase impersonnelle se construit avec un verbe qui existe seulement à la forme impersonnelle (*faillir, pleuvoir, venter*, etc.) et a toujours pour sujet le pronom *il* impersonnel qui ne remplace aucun groupe nominal (GN).

Ex. : *Il faut que les médias écrits redéfinissent leurs façons de faire.*

Les classes de mots

Il existe huit classes de mots que l'on regroupe en deux grandes catégories : les mots variables et les mots invariables. Tous les mots appartiennent à l'une ou l'autre de ces huit classes.

Adverbe

L'adverbe :

- est simple (*amicalement, trop, etc.*) ou complexe (*tout de suite, tout à coup, etc.*) ;
- est le **noyau du groupe adverbial (GAdv)** ;
- peut être modificateur du verbe, de l'adjectif ou de l'adverbe ;
- peut être complément de phrase ;
- peut mettre en relation des phrases (*puis, ensuite, etc.*) ;
- peut jouer le rôle d'organisateur textuel (*plus loin, ainsi, etc.*).

Ex. : *Le vêtement éthique est biologique, durable et **socialement** responsable.*

Préposition

La préposition :

- est simple (*avec, de, à, etc.*) ou complexe (*afin de, à cause de, etc.*) ;
- est le **noyau du groupe prépositionnel (GPrép)** ;
- établit une relation entre des mots et des groupes de mots ;
- a obligatoirement une expansion à droite.

Ex. : ***Selon** nos renseignements, la durée **de** vie moyenne **d'un** ordinateur est **de** deux **à** trois ans.*

Caractéristiques des mots invariables

Conjonction

La conjonction :

- est simple (*et, mais, quand, etc.*) ou complexe (*parce que, afin que, pourvu que, etc.*) ;
- joint soit des mots, des groupes de mots ou des phrases de même fonction (coordonnant), soit deux phrases par l'enchâssement de l'une dans l'autre (subordonnant) ;
- est marqueur de relation.

Ex. : *Les restes de peinture ne sont plus des déchets embarrassants, **mais** des matières entièrement recyclables.*

*Les gens peuvent se débarrasser de leurs contenants de peinture **puisque** des dépôts sont accessibles près de chez eux.*



Les groupes de mots

Le groupe nominal (GN)

Ateliers de grammaire,
p. 109.

Le groupe nominal (GN)

Noyau : nom ou pronom

Le nom noyau est habituellement précédé d'un déterminant.
Le nom noyau et le pronom noyau peuvent avoir une ou plusieurs expansions.
Les expansions (facultatives) sont effaçables.

Constructions du GN

- Noyau + GN
- Noyau + GAdj
- Noyau + GPrép
- Noyau + subordonnée relative
- Noyau + GPart

Fonction dans le GN

- Complément du nom
- Complément du pronom

Fonctions du GN

- Complément du nom ou du pronom
- Sujet
- Attribut du sujet
- Attribut du complément direct
- Complément direct du verbe
- Complément indirect du verbe
- Complément de phrase

Le groupe verbal (GV)

Ateliers de grammaire,
p. 193 et 196.

Le groupe verbal (GV)

Noyau : verbe conjugué

Le GV peut être constitué d'un verbe seul et ne pas avoir d'expansion. Toutefois, certains verbes ont obligatoirement une expansion.

Constructions du GV

- Verbe seul
- Verbe + GN
- Verbe + GPrép
- Verbe + GAdj
- Verbe + GAdv
- Verbe + subordonnée complétive

Fonctions dans le GV prédicat

- Complément direct (CD)
- Complément indirect (CI)
- Modificateur du verbe
- Attribut du sujet
- Attribut du CD

Fonctions pouvant être exercées par :

- un groupe adjectival (GAdj)
- un groupe prépositionnel (GPrép)
- un groupe nominal (GN)
- un pronom
- un groupe adverbial (GAdv)
- un groupe infinitif (GInf)
- une phrase subordonnée

Remarque

Le verbe à l'infinitif est le noyau du GInf.

Le verbe au participe présent est le noyau du GPart.

Le groupe adjectival (GAdj)

Le groupe adjectival (GAdj)

Noyau : adjectif

Seul l'adjectif qualifiant noyau peut avoir une ou plusieurs expansions. Il peut aussi ne pas avoir d'expansion.

Constructions du GAdj

- Adjectif seul
- GAdv + adjectif
- Adjectif + GPrép
- Adjectif + subordonnée complétive

Fonction dans le GAdj

Complément de l'adjectif

Fonctions du GAdj

- Complément du nom
- Attribut du sujet
- Attribut du complément direct

Le groupe adverbial (GAdv)

Le groupe adverbial (GAdv)

Noyau : adverbe

Le groupe adverbial peut être formé d'un seul adverbe ou d'un adverbe précédé d'un autre adverbe.

Constructions du GAdv

- Adverbe seul
- Adverbe + adverbe

Fonctions du GAdv

- Modificateur de l'adjectif, du verbe ou de l'adverbe
- Complément indirect (CI) du verbe
- Complément de phrase

Rôles du GAdv

- Marqueur de modalité
- Organisateur textuel
- Marqueur de relation (coordonnant)

Le groupe prépositionnel (GPrép)

Le groupe prépositionnel (GPrép)

Noyau : préposition

Le choix de la préposition peut être commandé par le mot qui la précède ou qui la suit ou par le sens à exprimer.

Constructions du GPrép

Le noyau a toujours une expansion à droite.

- Préposition + GN
- Préposition + pronom
- Préposition + GAdv
- Préposition + GPrép
- Préposition + GInf
- Préposition + GPart

Fonction dans le GPrép

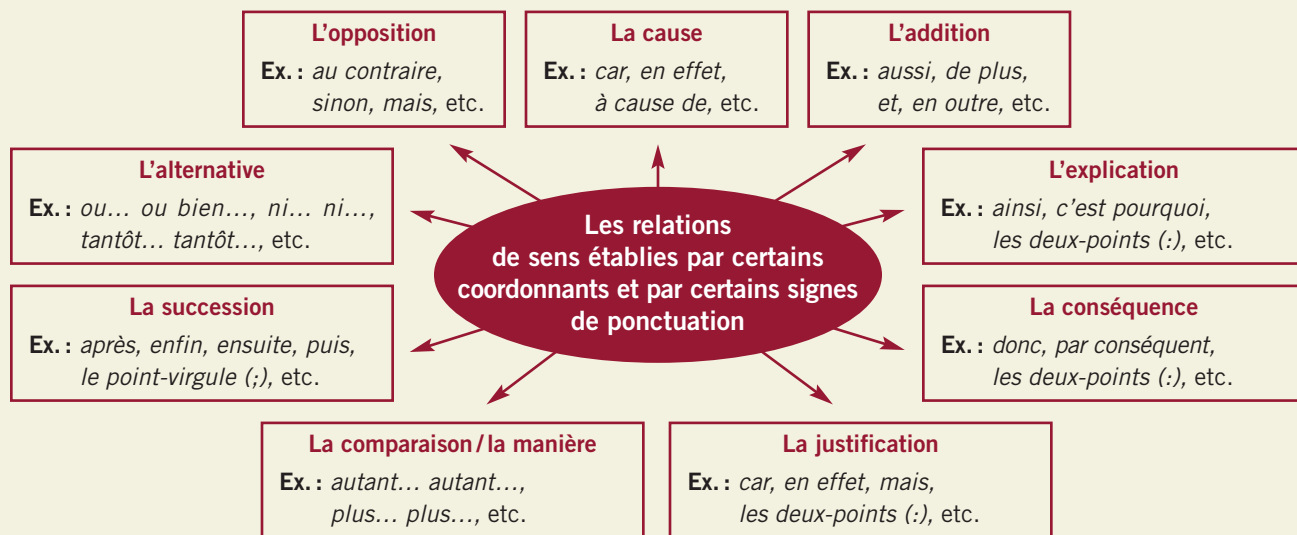
Complément de la préposition

Fonctions du GPrép

- Complément du nom ou du pronom
- Complément de l'adjectif
- Complément indirect (CI) du verbe
- Complément de phrase
- Attribut du sujet
- Attribut du complément direct
- Modificateur du verbe

La coordination et la juxtaposition

La coordination et la juxtaposition consistent à joindre, soit à l'aide d'un **coor-donnant**, soit à l'aide d'un **signe de ponctuation** des mots, des groupes de mots ou des phrases liées par le sens qui remplissent la même fonction syntaxique.



La coordination et la juxtaposition permettent d'éviter des répétitions en effaçant ou en remplaçant certains éléments de la phrase.

Éléments que l'on peut remplacer	Éléments que l'on peut effacer	Éléments que l'on ne peut pas effacer
- Un mot ou un groupe de mots commun par un pronom. - Un mot ou un groupe de mots commun par un adverbe.	- Un sujet commun. - Un prédicat commun. - Un verbe commun. - Le déterminant du deuxième groupe du nom si les deux groupes représentent une même réalité. - Une partie d'une préposition ou d'une conjonction complexe.	Les prépositions <i>à, de, et en</i> dans les groupes coordonnés.

La subordination

La subordination est la relation qui permet d'unir deux phrases dont l'une dépend de l'autre : la phrase enchâssante et sa subordonnée.

La subordonnée relative

La subordonnée relative est une phrase enchâssée dans un GN au moyen d'un pronom relatif (*qui, que, dont, où, lequel, à qui, sur lequel, etc.*). Elle remplit les fonctions de complément du nom ou du pronom.

Le pronom relatif joue un rôle très important dans la subordonnée relative : il exerce le rôle de subordonnant en introduisant la relative dans la phrase et il remplit une fonction spécifique dans la subordonnée (sujet, complément du verbe ou complément de phrase).

Le choix du pronom relatif dépend de la fonction qu'il remplit dans la subordonnée relative et du trait animé ou inanimé de son antécédent.

Fonction syntaxique du pronom relatif	Choix du pronom relatif	Exemples
Sujet	<i>Qui, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles</i>	<i>Certains athlètes qui jouent dans la LNH ont du mal à gérer la pression engendrée par la célébrité.</i>
Complément direct du verbe (CD)	<i>Que, qu'</i>	<i>Les sacrifices que font les vedettes pour atteindre le sommet de la gloire sont souvent ignorés du public.</i>
Complément indirect du verbe (CI) L'antécédent du pronom relatif est un groupe prépositionnel en <i>à, au</i> ou <i>aux</i> .	Cas où cet antécédent a un trait animé : <i>à qui, auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles</i>	<i>Les vedettes auxquelles certaines personnes s'identifient ont aussi leurs problèmes.</i>
	Cas où cet antécédent a un trait inanimé : <i>à quoi, auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles</i>	<i>La notoriété à laquelle plusieurs personnes aspirent est le lot de bien peu de gens.</i>
Complément indirect du verbe (CI) L'antécédent du pronom relatif est un groupe prépositionnel en <i>de, du</i> ou <i>des</i> .	Cas où cet antécédent a un trait animé : <i>de qui, dont, duquel, de laquelle, desquels, desquelles</i>	<i>Les artistes se souviennent des spectateurs de qui ils ont reçu un courriel de félicitations.</i>
	Cas où cet antécédent a un trait inanimé : <i>dont, duquel, de laquelle, desquels, desquelles</i>	<i>Les vedettes doivent vivre avec les déboires dont parlent les journaux.</i>
Complément du nom L'antécédent du pronom relatif est un groupe prépositionnel en <i>du, de, des</i> .	<i>Dont</i>	<i>Plusieurs artistes rêvent de triompher dans cette salle dont la scène a été le coup d'envoi de plusieurs grandes carrières.</i>
Complément de phrase indiquant le temps	<i>Où, après lequel, au cours duquel, avant lequel, durant lequel, pendant lequel, etc.</i>	<i>Les émissions de télé réalité pendant lesquelles on filme les moindres faits et gestes de gens ordinaires ne sont peut-être qu'une mode.</i>
Complément de phrase indiquant le lieu	<i>Où, derrière lequel, près duquel, devant lequel, sur lequel, etc.</i>	<i>Les endroits où s'arrêtent les vedettes sont souvent situés à l'abri du regard des curieux.</i>

La subordonnée complétive

La subordonnée complétive est une phrase enchâssée dans un GN, un GV ou un GAdj. Elle dépend d'un mot (un nom, un verbe ou un adjectif). La subordonnée complétive est habituellement enchâssée par une conjonction. Le mode du verbe de la subordonnée enchâssée peut être l'indicatif ou le subjonctif, selon la fonction qu'elle remplit.

Généralement, la subordonnée complétive remplit la fonction de complément. Elle peut aussi remplir la fonction de sujet.

Fonction de la subordonnée complétive	Subordonnant	Mode du verbe	Exemples
Subordonnée complétive complément du verbe			
La subordonnée complétive complément direct Elle peut être pronominalisée par <i>cela</i> .	<i>Que</i>	Dépend généralement du verbe de la phrase enchâssante.	À ses débuts, J.K. Rowling ne pensait pas que ses romans obtiendraient autant de succès.
La subordonnée complétive complément indirect Son remplacement par <i>cela</i> fait apparaître la préposition commandée par le verbe.	<i>Que</i>	Dépend généralement du verbe de la phrase enchâssante.	L'humoriste Lise Dion se souvient qu'elle a vécu pauvrement.
La subordonnée complétive interrogative Elle est une interrogation indirecte. Elle est complément d'un verbe comme <i>apprendre, chercher, dire, se demander</i> , etc.	<i>Si, pourquoi, comment, où, ce que, qu'est-ce que</i> , etc.	Toujours à l'indicatif.	Je me demande parfois si la télé réalité est là pour rester.
La subordonnée complétive exclamative Elle est complément d'un verbe dont le sens exprime une valeur d'intensité.	<i>Ce que, combien, comme</i> , etc.	Toujours à l'indicatif.	Vous ne pouvez imaginer comme j'aimerais être célèbre un jour !
Subordonnée complétive complément de l'adjectif			
La subordonnée complétive complément de l'adjectif	<i>De ce que, que</i>	Généralement au subjonctif, mais peut être aussi à l'indicatif.	Plusieurs stars sont contentes que les gens respectent leur intimité.
Subordonnée complétive sujet			
La subordonnée complétive sujet	<i>Que, qu'</i>	Généralement au subjonctif.	Que la célébrité lui ait monté à la tête fait de cet artiste une personne peu sympathique.

La subordonnée complément de phrase

La subordonnée complément de phrase est une phrase enchâssée dans une phrase à la place d'un groupe complément de phrase. Elle est facultative et généralement déplaçable.

Valeurs exprimées par la subordonnée et mode du verbe de la subordonnée	Subordonnants	Exemples
Le temps (simultanéité) Indicatif	<i>Alors que, au moment où, quand, etc.</i>	<i>Quand Charlie Chaplin rate son coup, le public rit aux éclats.</i>
Le temps (antériorité) Indicatif	<i>Après que, dès que, une fois que, lorsque, etc.</i>	<i>Lorsqu'il s'est rendu compte, adolescent, que son physique le mettait à l'écart, Alfred Hitchcock s'est retiré du monde.</i>
Le temps (postérité) Subjonctif	<i>Avant que, en attendant que, jusqu'à ce que, etc.</i>	<i>Fabienne Larouche a été professeure de français avant qu'elle fasse carrière à la télévision.</i>
Le but Subjonctif	<i>Afin que, de sorte que, de façon que, etc.</i>	<i>Certains athlètes sont prêts à s'entraîner comme des malades afin qu'ils puissent participer aux Jeux olympiques.</i>
La cause Indicatif	<i>Comme, sous prétexte que, parce que, etc.</i>	<i>Les gens acceptent de participer à des émissions de télé réalité parce qu'ils veulent sortir de l'anonymat.</i>
La conséquence Indicatif	<i>De façon que, si bien que, de manière que, de sorte que, etc.</i>	<i>La valeur commerciale des célébrités est un phénomène social important si bien que les entreprises utilisent de plus en plus d'artistes pour mousser leurs ventes.</i>
L'opposition Indicatif	<i>Tandis que, lorsque, quand, alors que, etc.</i>	<i>M. et M^{me} Tout le Monde cherchent à sortir de l'anonymat alors que les gens célèbres espèrent garder l'incognito.</i>
L'opposition Subjonctif	<i>Au lieu que, bien que, aussi loin que, etc.</i>	<i>Bien que plusieurs personnes aient du talent, peu ont la chance de le faire connaître au grand public.</i>
La concession Indicatif	<i>Si, bien que, malgré que, même si, etc.</i>	<i>Même s'ils ont figuré dans plusieurs films, ces jeunes comédiennes n'ont pu faire carrière.</i>
La concession Subjonctif	<i>Encore que, malgré que, quoique, etc.</i>	<i>Malgré qu'ils soient de purs inconnus, ils ont été choisis pour jouer dans un film.</i>
La comparaison Indicatif	<i>Autant que, comme, de même que, etc.</i>	<i>Certaines personnes rêvent d'être reconnues comme le sont les célébrités.</i>
L'hypothèse Indicatif	<i>Si, selon que, au cas où, etc.</i>	<i>Si elles pouvaient vivre sans être constamment épiées, les stars sortiraient davantage.</i>
L'hypothèse Subjonctif	<i>À supposer que, à moins que, etc.</i>	<i>Les grandes vedettes participeront à ce festival à moins qu'elles ne soient en tournage dans un pays exotique.</i>

La ponctuation

La ponctuation joue un rôle syntaxique, sémantique et textuel. Elle délimite les phrases et les parties de phrases. Elle marque la coordination et la juxtaposition, l'insertion de mots, de groupes de mots ou de phrases détachées ou isolées.

Les signes de ponctuation en fin de phrase

On met un **point (.)** à la fin d'une phrase déclarative.

On met un **point d'interrogation (?)** à la fin :

- d'une phrase interrogative ;
- d'une phrase déclarative qui a un sens interrogatif ;
- de certaines phrases à construction particulière.

On met un **point d'exclamation (!)** à la fin :

- d'une phrase exclamative ou impérative ;
- d'une phrase déclarative qui a un sens interrogatif ;
- de certaines phrases à construction particulière.

On met les **points de suspension (...)** à la fin d'une phrase pour suggérer, par exemple, une idée ou une réflexion non exprimée.

Les signes de ponctuation à l'intérieur de la phrase

On utilise une **virgule (,)** :

- entre les éléments d'une énumération de trois éléments ou plus, sauf entre les deux derniers qui sont unis par un coordonnant (*et, ou, ni*) ;
- devant les coordonnants qui unissent deux phrases (*car, mais, sinon*, etc.), sauf devant *et, ou* ;
- après certains coordonnants (*pourtant, cependant*, etc.) placés en début de phrase ;
- entre les groupes de mots joints par certains coordonnants (*à savoir, c'est-à-dire, soit*, etc.) ;
- entre des groupes de mots juxtaposés qui ont la même fonction grammaticale.

On utilise aussi la virgule pour :

- détacher un complément de phrase en début de phrase ;
- détacher un complément de phrase placé à l'intérieur de la phrase ;
- détacher un complément de nom ou du pronom placé immédiatement après le nom ou le pronom ;
- détacher un complément de nom ou du pronom placé devant le nom ou le pronom ;
- détacher une phrase incise ;
- détacher une phrase incidente ;
- détacher une apostrophe ;
- détacher un groupe mis en évidence ;
- détacher une subordonnée relative explicative.

On utilise les deux-points (:) pour : • introduire une explication, une cause, une conséquence, la synthèse de ce qui précède, etc. ; • introduire un discours direct rapporté ; • introduire une énumération sous forme de liste.
On met un point-virgule (;) pour : • séparer des phrases étroitement liées par le sens ; • séparer une énumération sous forme de liste.
On utilise le tiret (–) pour : • distinguer les répliques dans un dialogue ; • mettre en relief des groupes ou des phrases insérés ; • distinguer chaque élément d’une énumération d’une liste.
On utilise les parenthèses (...) pour : • encadrer une explication ; • encadrer une information supplémentaire (une réflexion, un renvoi, une indication, etc.).
On utilise les crochets [...] pour : • isoler une information à l’intérieur d’une parenthèse ; • encadrer les points de suspension qui indiquent qu’une partie du discours rapporté n’est pas reproduite.
On utilise les guillemets («...») pour : • encadrer un discours rapporté direct ; • encadrer un dialogue ; • encadrer une citation ; • encadrer une expression ou un mot rapporté selon le contexte de la phrase ; • encadrer une expression ou un mot qui appartient à une langue étrangère.
On met un point d’exclamation (!) : • à la fin d’une interjection ; • à la fin d’une onomatopée.
On met les points de suspension (...) à la fin d’une énumération non achevée.

Les accords dans les groupes et entre les groupes

Les accords dans le groupe nominal (GN)

Ateliers de grammaire,
p. 111 à 113.

Le nom a généralement son propre genre : il est masculin ou féminin. Par contre, c'est l'énonciateur qui décide si ce qui est désigné est au singulier ou au pluriel.

Dans un GN, c'est le noyau (nom ou pronom) qui donne le genre et le nombre aux adjectifs et aux déterminants qui sont en relation avec lui.

Le pluriel du nom

La majorité des noms prennent un **-s** au pluriel, à l'exception des cas suivants :

Les noms qui se terminent par **-au**, **-eau** ou **-eu** au singulier prennent généralement un **-x** au pluriel.
Sauf : *des landaus, des sarraus, des bleus, des émeus, des pneus.*

Les noms qui se terminent par **-ail** au singulier font **-ails** au pluriel.
Les noms *bercail* et *bétail* ne s'emploient pas au pluriel.
Sauf : *un bail/des baux, un corail/des coraux, un émail/des émaux, un soupirail/des soupiraux, un travail/des travaux, un vitrail/des vitraux.*

Les noms qui se terminent par **-al** au singulier se terminent par **-aux** au pluriel.
Sauf : *des bals, des carnavals, des chacals, des festivals, des récitals, des régals.*

Les noms qui se terminent par **-ou** au singulier font **-ous** au pluriel.
Sauf : *des bijoux, des cailloux, des choux, des genoux, des hiboux, des joujoux, des poux.*

Certains noms s'emploient toujours au pluriel.
(**Ex.** : *les fiançailles, les frais, les funérailles, les mœurs*, etc.)

Les noms qui se terminent par **-s**, **-x** ou **-z** au singulier ne varient pas au pluriel.

L'accord de l'adjectif

L'adjectif reçoit le genre et le nombre du noyau du GN avec lequel il est en relation.

Si le noyau du GN est un nom collectif employé seul, l'adjectif s'accorde avec le nom collectif. Par contre, si le collectif est suivi d'un autre nom, l'adjectif s'accorde avec le collectif ou avec le nom qui suit le collectif, selon le sens de la phrase.

Lorsque l'adjectif reçoit l'accord de deux noyaux du GN (noms ou pronoms) qui ont le même genre et qui sont coordonnés par *et*, *ni*, *de même que*, *ainsi que*, *comme*, etc., il se met au pluriel et prend le genre des noms ou des pronoms qu'il complète.

L'adjectif se met au masculin pluriel si les deux noms ou les deux pronoms dont il reçoit l'accord n'ont pas le même genre.

Lorsque deux adjectifs classifiants compléments d'un même nom pluriel désignent des réalités distinctes, ces adjectifs se mettent au singulier.

L'accord du déterminant

Le déterminant, qu'il soit simple ou complexe, reçoit le genre et le nombre du noyau du GN avec lequel il est en relation.

Attention !

Les déterminants numéraux sont invariables, sauf **vingt** et **cent**. Les déterminants **vingt** et **cent** prennent un **-s** à deux conditions : qu'ils soient multipliés par un nombre et qu'ils ne soient pas immédiatement suivis d'un déterminant numéral.

Mille est un déterminant numéral toujours invariable tandis que le nom **mille** est variable.

Millier, **million** et **milliard** sont des noms variables.

L'accord de <i>tout</i>
<i>Tout</i> déterminant reçoit le genre et le nombre du nom ou du pronom qu'il détermine. Pour savoir si <i>tout</i> est déterminant, on peut le remplacer par <i>n'importe quel</i> .
En général, <i>tout</i> adverbe est invariable. On peut le remplacer par <i>très</i> , <i>complètement</i> , <i>tout à fait</i> .
Attention ! <i>Tout</i> adverbe varie par euphonie devant un nom ou un adjectif féminin commençant par une consonne ou un <i>h</i> aspiré.
<i>Tout</i> pronom peut être au masculin singulier, au masculin ou au féminin pluriel.
<i>Tout</i> est un nom quand il a le sens d'une entité. Il est alors précédé d'un déterminant et peut être au singulier ou au pluriel.

L'accord régi par le sujet

Selon son sujet, le verbe conjugué ou l'auxiliaire sera à la 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e personne du singulier ou du pluriel.
Quand le sujet est un GN, le verbe reçoit la personne et le nombre du noyau du sujet (nom ou pronom).
Quand le sujet est un nom collectif singulier, le verbe se met à la 3 ^e personne du singulier.
Quand le sujet est un GN formé d'un nom collectif suivi d'un complément : • le verbe s'accorde avec le nom collectif si on veut insister sur l'idée exprimée par le nom collectif ; • le verbe s'accorde avec le complément si on veut insister sur l'idée exprimée par le complément.
Quand le sujet est composé, le verbe se met au pluriel et reçoit la personne qui a la priorité : la 1 ^{re} personne l'emporte sur la 2 ^e et la 3 ^e ; la 2 ^e personne l'emporte sur la 3 ^e .
Quand le sujet est le pronom relatif <i>qui</i> , le verbe s'accorde avec le sujet <i>qui</i> . Celui-ci reçoit la personne et le nombre de son antécédent.
Quand le sujet est un groupe infinitif (GInf), le verbe se met la 3 ^e personne du singulier.
Quand le sujet est une subordonnée complétive, le verbe se met à la 3 ^e personne du singulier.
Quand le sujet est formé de plusieurs GN, subordonnées ou GInf coordonnés ou juxtaposés, le verbe se met à la 3 ^e personne du pluriel.
Quand le sujet est le pronom personnel <i>on</i> , le verbe se met toujours à la 3 ^e personne du singulier.

L'adjectif attribut du sujet et le participe passé employé avec l'auxiliaire <i>être</i> reçoivent le genre et le nombre du GN sujet.
Quand le sujet est un GN, l'adjectif attribut du sujet et le participe passé employé avec <i>être</i> reçoivent le genre et le nombre du noyau du GN sujet (nom ou pronom).
Quand le noyau du sujet est un nom collectif, l'adjectif attribut du sujet et le participe passé employé avec <i>être</i> reçoivent le genre et le nombre de ce nom collectif ou ceux du complément du nom collectif.
Quand le sujet est composé, l'adjectif attribut du sujet et le participe passé employé avec <i>être</i> reçoivent le genre des noms ou des pronoms noyaux et se mettent au pluriel. Si les noms ou pronoms noyaux ne sont pas du même genre, ils se mettent au masculin pluriel.
Quand le sujet est le pronom relatif <i>qui</i> , l'adjectif attribut du sujet et le participe passé employé avec <i>être</i> reçoivent le genre et le nombre de son antécédent.

L'accord régi par le complément direct

Le participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir* reçoit le genre et le nombre du noyau du GN complément direct (CD) du verbe si celui-ci est placé avant le verbe.

Le participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir* ne s'accorde pas dans les cas suivants.

Le verbe n'a pas de CD.

Le CD est placé après le verbe.

Le CD est le pronom personnel *en*.

Le CD est le pronom personnel *le* (ou *l'*), qui reprend une phrase ou une subordonnée.

Le participe passé d'un verbe impersonnel est toujours invariable.

Le participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir* suivi d'un infinitif :

- reçoit le genre et le nombre de l'antécédent du pronom si ce pronom est CD du verbe conjugué ;
- ne s'accorde pas si le pronom est CD du verbe à l'infinitif.

La conjugaison

Le verbe est le seul mot qui se conjugue. Les terminaisons du verbe aux temps simples varient selon le mode, le temps, la personne et le nombre.

Les terminaisons des verbes aux temps simples

	Présent	Imparfait	Futur	Conditionnel	Subjonctif	Impératif
1 ^{re} personne du singulier • Le sujet est <i>je</i> .	-e pour les verbes en <i>-er</i> , sauf <i>vais</i> -s pour les autres verbes, sauf <i>ai, peux, veux, vaux</i>	-ais pour tous les verbes	-rai pour tous les verbes	-rais pour tous les verbes	-e pour tous les verbes	Attention ! L'impératif se conjugue sans les pronoms <i>tu, nous</i> ou <i>vous</i> .
2 ^e personne du singulier • Le sujet est <i>tu</i> .	-s pour tous les verbes, sauf <i>peux, veux, vaux</i>	-ais pour tous les verbes	-ras pour tous les verbes	-rais pour tous les verbes	-es pour tous les verbes	-e pour les verbes en <i>-er</i> -s pour tous les autres verbes
3 ^e personne du singulier • Le sujet est <i>il</i> ou <i>elle</i> ou peut être remplacé par <i>il</i> ou <i>elle</i> .	-e pour les verbes en <i>-er</i> , sauf <i>va</i> -t pour les autres verbes, sauf <i>a, prend</i> , etc.	-ait pour tous les verbes	-ra pour tous les verbes	-rait pour tous les verbes	-e pour tous les verbes, sauf <i>ait, soit</i>	

Les terminaisons des verbes aux temps simples (suite)						
	Présent	Imparfait	Futur	Conditionnel	Subjonctif	Impératif
1 ^{re} personne du pluriel • Le sujet est nous ou peut être remplacé par nous .	-ons pour tous les verbes	-ions pour tous les verbes	-rons pour tous les verbes	-rions pour tous les verbes	-ions pour tous les verbes	-ons pour tous les verbes
2 ^e personne du pluriel • Le sujet est vous ou peut être remplacé par vous .	-ez pour tous les verbes, sauf êtes, dites, faites	-iez pour tous les verbes	-rez pour tous les verbes	-riez pour tous les verbes	-iez pour tous les verbes	-ez pour tous les verbes, sauf dites, faites
3 ^e personne du pluriel • Le sujet est ils ou elles ou peut être remplacé par ils ou elles .	-ent pour tous les verbes, sauf sont, font, vont	-aient pour tous les verbes	-ront pour tous les verbes	-raient pour tous les verbes	-ent pour tous les verbes	

Lorsque le verbe est à un temps composé, c'est l'auxiliaire *avoir* ou *être* qui varie selon le mode, le temps et la personne.

Le verbe est formé de deux parties : le radical qui exprime le sens du verbe et la terminaison qui prend les marques de temps, de mode, de personne et de nombre.

Le radical de plusieurs verbes reste le même dans toute la conjugaison (modes, temps et personnes). Par contre, le radical d'autres verbes change de forme dans certaines conjugaisons.

Le verbe exprime différentes valeurs (action, opinion, état, sentiment, etc.) et les situe dans le temps (passé, présent, futur).

Temps de l'indicatif utilisés si ce que le verbe exprime...		
a eu lieu dans le passé par rapport au moment de l'énonciation	a lieu dans le présent par rapport au moment de l'énonciation	aura lieu dans le futur ou aura possiblement lieu par rapport au moment de l'énonciation
Indicatif passé composé <i>J'ai aimé</i> Indicatif imparfait <i>J'aimais</i> Indicatif plus-que-parfait <i>J'avais aimé</i> Indicatif passé simple <i>J'aimai</i> Indicatif passé antérieur <i>J'eus aimé</i> Indicatif conditionnel passé 1^{re} forme <i>J'aurais aimé</i>	Indicatif présent <i>J'aime</i>	Indicatif futur simple <i>J'aimerai</i> Indicatif futur proche <i>Je vais aimer</i> Indicatif conditionnel présent <i>J'aimerais</i> Indicatif futur antérieur <i>J'aurai aimé</i>

Ateliers de lexique,
p. 294 et 295,
372 à 374.

La formation des mots

Étudier les mots de la langue française permet, d'une part, d'en connaître l'origine (étymologie) et, d'autre part, de connaître les procédés selon lesquels ils ont été formés.

L'étymologie

L'étymologie est l'étude de l'origine et de l'évolution des mots. Les dictionnaires fournissent souvent des précisions sur l'étymologie des mots.

Ex. : *amphithéâtre* (du grec *amphi* signifiant « autour » et *theatron* signifiant « théâtre ») donc une scène entourée de gradins où on présente des spectacles ou du théâtre ; *spectacle* (du latin *spectaculum*).

Les procédés de formation des mots

Les procédés de formation des mots ont une influence sur l'orthographe. La consultation d'un dictionnaire est souvent nécessaire pour s'assurer de l'orthographe d'un mot.

La dérivation Procédé de création d'un mot caractérisé par l'ajout de préfixe ou de suffixe à un mot de base. Un mot dérivé peut être formé par l'ajout à la fois d'un préfixe et d'un suffixe. Ex. : <i>machiniste</i> (machine) <i>démaquiller</i> (maquiller)	Le préfixe est placé au début d'un mot et donne un sens précis au mot nouveau formé. Certains préfixes prennent plusieurs formes. D'autres s'unissent au mot avec ou sans trait d'union. Le suffixe est ajouté à la fin d'un mot et donne un sens précis au nouveau mot formé. Le suffixe indique souvent la classe du mot. Il peut aussi ajouter une valeur méliorative ou péjorative au mot.
La composition Procédé de création d'un mot (mot composé) caractérisé par la réunion de mots déjà existants. Ex. : <i>mélo/drame</i> <i>mono/logue</i>	Un nouveau mot peut être formé : • d'éléments provenant du latin ou du grec qui, pris individuellement, ne forment pas un mot. On appelle ces compositions des compositions savantes ; • de la soudure de mots existants pour donner un seul sens ; • de la soudure de mots existants à l'aide du trait d'union ; • de la formation d'une expression sans l'aide d'un trait d'union. Il s'agit d'un groupe de mots qui a son propre sens.
Le télescopage Procédé de création d'un mot (mot-valise) à l'aide du début d'un mot et de la fin d'un autre mot. Ex. : <i>vibraphoner</i> (<i>vibration</i> + <i>téléphoner</i>) <i>velcro</i> (<i>velours</i> + <i>crochet</i>)	

L'emprunt Procédé de création d'un mot caractérisé par l'intégration dans une langue d'un mot, d'un groupe de mots ou d'un sens issus d'une langue étrangère. Ex. : <i>presto</i> et <i>imprésario</i> (langue italienne)	Le français a intégré ces mots ou ces expressions en conservant leur graphie d'origine ou en les francisant. Le français a emprunté des mots, des groupes de mots ou des sens à plusieurs langues étrangères. Les anglicismes sont des mots, des groupes de mots, des sens ou des structures empruntés à la langue anglaise. Certains anglicismes sont acceptés en français : <i>base ball</i>, <i>shampoing</i>, <i>scooter</i>, etc. L'emploi des anglicismes est généralement critiqué lorsqu'il existe déjà des mots français pour désigner les réalités concernées. Ex. : <i>canceler</i> un cours → <i>annuler</i> un cours
L'abrégement Procédé de création d'un mot caractérisé par le retrait d'une ou de plusieurs syllabes. Ex. : <i>M^{me}</i> (Madame) <i>qqn</i> (quelqu'un)	Plusieurs procédés peuvent être utilisés pour abréger un mot : • retrancher des lettres dans un mot : abréviation ; • retrancher une ou des syllabes à un mot pour le raccourcir : mot abrégé ; • utiliser la première lettre de plusieurs mots pour former un sigle ; • utiliser la première lettre de plusieurs mots pour former un acronyme ; • utiliser des lettres, des chiffres ou des symboles pour former un symbole.
Le néologisme Procédé de création d'un mot nouveau, d'un sens nouveau ou d'une expression nouvelle pour désigner une conception ou une réalité nouvelle. Ex. : <i>modems</i> (modulateur et démodulateur)	Les néologismes sont formés selon quatre principaux procédés : • donner un sens nouveau à un mot déjà existant ; • créer un nouveau mot à l'aide de suffixes et de préfixes ; • changer un mot de classe de mots ; • emprunter un mot à une autre langue.
L'archaïsme Un archaïsme est un mot ou une expression qui n'est plus en usage ou qui désigne une réalité qui n'existe plus. Ex. : <i>Le maître de céans</i> (en ces lieux) <i>accourut aussitôt</i>.	

Les familles de mots

Ateliers de lexique,
p. 374 et 375.

Une famille de mots est un ensemble principalement composé de mots dérivés et de mots composés unis, par la forme et le sens, à un mot de base.

Utiliser des familles de mots permet d'assurer la progression dans un texte et d'éviter les répétitions.

Voici quelques exemples de correspondances entre des mots de même famille.

- Les passages d'un adjectif à un nom (*tenace* → *ténacité*) ou d'un verbe à un nom (*entraîner* → *entraînement*) : **nominalisation**.
- Les passages d'un nom à un adjectif (*Canada* → *canadiens*) ou d'un verbe à un adjectif (*respecter* → *respectueux*) : **adjectivation**.
- Les passages d'un adjectif à un adverbe (*de façon intensive* → *intensivement*) ou d'un nom à un adverbe (*calme* → *calmement*) : **adverbialisation**.

Le sens des mots

La polysémie

La plupart des mots ont plusieurs sens. On parle alors de polysémie.

On peut classer les différents sens que peut prendre un mot de la façon suivante :

Sens propre

Sens le plus souvent utilisé, généralement donné en premier dans un dictionnaire.

Ex. : *Une dame a fait une **incursion** dans la salle de presse.*

Incursion : entrée brusque.

Sens figuré

Sens utilisé pour créer une image.

Dans un dictionnaire, le sens figuré est marqué par l'abréviation (Fig.).

Ex. : *Ce nouvelliste a fait une **incursion** dans le domaine de la politique internationale.*

Incursion : fait de pénétrer momentanément dans un domaine qui n'est pas le sien.

Sens concret

Sens qui fait référence à une réalité tangible.

Ex. : *Les pluies diluviennes ont fait en sorte que la **source** a recouvert son terrain.*

Source : cours d'eau.

Sens abstrait

Sens qui fait référence à une idée, à un concept.

Ex. : *Il faut toujours citer ses **sources** lorsqu'on copie un extrait ou un texte.*

Source : origine de l'information.

Sens neutre

Sens objectif qui ne véhicule aucun jugement de valeur, qui ne laisse transparaître aucun point de vue.

Ex. : *Les journaux ont parlé des circonstances entourant le **crime** commis hier dans un dépanneur.*

Sens connoté

Sens qui véhicule un jugement de valeur, qui laisse transparaître un point de vue.

Ex. : *C'est un **crime** de lire uniquement les journaux à potins !*

Sens mélioratif

Sens connoté qui présente la personne ou la réalité sous un jour favorable.

Ex. : *Les journalistes sont **curieux** de tout.*

Sens péjoratif

Sens connoté qui déprécie la personne ou la réalité. Généralement, dans un dictionnaire, le sens péjoratif est marqué par l'abréviation (Péjor.).

Ex. : *Dans son article, le journaliste a fait plusieurs réflexions **enfantines**.*

Remarque

Certains mots n'ont qu'un seul sens. Ce sont généralement des termes scientifiques, techniques ou professionnels.

Le sens contextuel

Le sens d'un mot dépend des relations qu'il entretient avec les autres mots du texte (le contexte).

Indice du texte	Exemple
Une définition	<i>Le média est un intermédiaire (comme le téléphone ou la poste) entre des personnes séparées par l'espace et parfois même par le temps.</i>
La présence d'un mot générique ou spécifique	<i>Presse écrite, radio, télévision, ces médias traditionnels n'ont plus rien à voir avec ce qu'ils étaient au 20^e siècle.</i>
La présence d'un synonyme ou d'un antonyme	<i>Si les mots servent souvent à exprimer des idées précises et claires, ils peuvent aussi être vagues et nébuleux.</i>
La présence de mots qui appartiennent au même champ lexical	<i>Elle aurait voulu faire la première page encore une fois. Il y avait des mois que cela ne lui était pas arrivé. Mais voilà, le secrétaire de rédaction ne lui faisait pas confiance. Il ne lui donnait que les « chiens écrasés », des faits divers qui n'atteignaient jamais la une.</i>
La présence de mots analogiques	<i>L'information amuse, distrait, déconcerte, mystifie, surprend, alarme, étonne, mais éclaire-t-elle vraiment ?</i>

Des mots de formes semblables

Les mots peuvent prendre des sens différents même s'ils se ressemblent par la forme.

Homonymie

- Les homonymes sont des mots de sens différents se prononçant de la même façon ou s'écrivant de la même façon.

Ex. : *Ne publiez pas cette histoire de **pêche**.
Cette dame a un teint de **pêche**.*

- Les homophones sont des mots qui ont la même prononciation, mais ils ont un sens différent et une orthographe différente.

Ex. : ***Sans** ses notes, il n'a pu rapporter fidèlement les faits.
Il **s'en** souviendra.
Ce **coup** de téléphone est strictement confidentiel.
Émilie se promène toujours avec son baladeur au **cou**.*

- Les homographes sont des mots qui ont une orthographe identique, mais qui se prononcent différemment et qui ont un sens différent.

Ex. : *Peut-on se **fier** à l'information fournie par les médias ?
Je suis **fier** de mon article.*

Paronymie

Les paronymes sont des mots qui se ressemblent, mais qui n'ont pas la même signification.

Ex. : *Un **accident** de la circulation a fait la une des journaux.*

*Une panne de courant nous a privés de notre ordinateur. Cet **incident** a retardé la publication de notre texte.*

Les figures de style

Les figures qui font image

Comparaison

La comparaison établit un rapport de ressemblance ou de différence entre deux réalités. Les termes comparatifs introduisent la comparaison : *comme, semblable à, tel que, pareil à, sembler, avoir l'air, fait penser à, comme si*, etc.

Ex. : *Maigres, précocement vieillis, les arbres ressemblaient aux enfants gris des quartiers misérables.*

(Gilbert Cesbron)

La comparaison permet :

- de rendre concrète une réalité abstraite ;
- de donner une vision personnelle en montrant une similitude restée jusque-là inaperçue ;
- de créer un monde imaginaire ;
- d'appuyer un argument par un raisonnement analogique ; etc.

Métonymie

La métonymie exprime une réalité par le nom d'une autre réalité ayant un lien avec la première. Elle établit diverses relations :

- le contenant pour le contenu ;
- le tout pour la partie ;
- le lieu pour les gens qui y vivent ;
- la matière pour l'objet.

Ex. : *Moi, mes souliers ont beaucoup voyagé.*

(Félix Leclerc)

La métonymie permet :

- de remplacer un mot abstrait par un mot concret ;
- d'attirer l'attention sur un aspect de la réalité exprimée ;
- de faire allusion à une réalité sans la nommer ;
- d'appuyer une argumentation en faisant ressortir un aspect important d'un fait, d'une réalité ; etc.

Métaphore

La métaphore établit un rapport de ressemblance entre deux réalités sans l'intermédiaire d'un terme comparatif.

Ex. : *Les océans sont des poubelles*

(Charles Aznavour)

La métaphore permet :

- de rendre concrète une réalité abstraite ;
- de suggérer le rapport entre les deux réalités plutôt que de le montrer ;
- de présenter les deux réalités sous un angle inattendu ;
- de créer un monde imaginaire.

Personnification

La personnification consiste à donner à un objet, à un animal ou à une idée des caractéristiques humaines.

Ex. : *Était-ce la rivière qui parlait plus haut ?*

(Gabrielle Roy)

La personnification permet :

- de prêter des sentiments humains à des animaux, à des objets ;
- de présenter une description sous des traits ou des comportements humains ;
- de créer l'irréel ;
- de créer un univers merveilleux, fantastique ; etc.

Périphrase

La périphrase est un groupe de mots imagés ou descriptifs qui remplace un mot.

Ex. : *Le grand astre épanchant sa lumière immortelle.*

(le Soleil)

(Victor Hugo)

La périphrase permet :

- d'attirer l'attention sur un détail de la chose ou de la personne dont on parle ;
- de donner plus de force à une idée ;
- de décrire une chose ou une personne ;
- d'expliquer une chose ou une réalité ;
- de définir une chose ou une réalité ;
- d'éviter des répétitions ; etc.

Les figures de répétition et d'amplification

Répétition

La répétition est une reprise d'un mot, d'un groupe de mots, d'une phrase qui conservent leur sens.

Ex. : *Un jour, sur ses **longs** pieds,
Allait je ne sais où
Le héron au **long** bec,
Emmanché d'un **long** cou.*

(Jean de La Fontaine)

La répétition permet :

- de souligner, de mettre en évidence des notions ;
- d'insister sur la force d'une émotion, d'un sentiment, d'une idée.

Gradation

La gradation est une énumération de termes dans un ordre croissant ou décroissant.

Ex. : *Il nous parla de **l'univers**, puis du **système solaire**, puis de la **Terre**.* (Marcel Pagnol)

La gradation permet :

- de présenter une évolution ;
- de faire ressortir une exagération ;
- de susciter l'indignation ou l'étonnement ; etc.

Accumulation

L'accumulation est un entassement de mots ou de groupes de mots de même classe et de même fonction, souvent placés sans ordre déterminé.

Ex. : *La roche a des **nodosités**, des **tumeurs**, des **kystes**, des **ecchymoses**, des **loupes**, des **verrues**.*

(Victor Hugo)

L'accumulation permet :

- de rendre une idée plus frappante ;
- de créer des impressions (par exemple l'excès, l'exagération, le désordre, l'abondance) ; etc.

Les figures de mise en valeur

Hyperbole

L'hyperbole permet d'exprimer la force d'une idée en utilisant des termes exagérés, amplifiés.

Ex. : *Ce sac de récupération pèse **une tonne**.*

L'hyperbole permet :

- de créer un effet de surprise ;
- de frapper l'imagination ;
- de faire de l'humour ;
- de persuader ; etc.

Litote

La litote permet d'exprimer la force d'une idée en utilisant des termes atténués ou en disant le contraire.

Ex. : *Les hivers québécois **ne sont pas chauds**.*
(ils sont très froids)

La litote permet :

- de faire semblant d'agir avec prudence ou mesure ;
- de donner l'impression de bon goût, de retenue ;
- de faire de l'humour ou de l'ironie ; etc.

Les figures de pensée

Antithèse

L'antithèse associe des mots en opposition de sens.

Ex. : *Nature, berce-le **chaudemment**, il a **froid**.*

(Arthur Rimbaud)

L'antithèse permet :

- de traduire l'opposition ;
- d'accentuer les contrastes ; etc.

Paradoxe

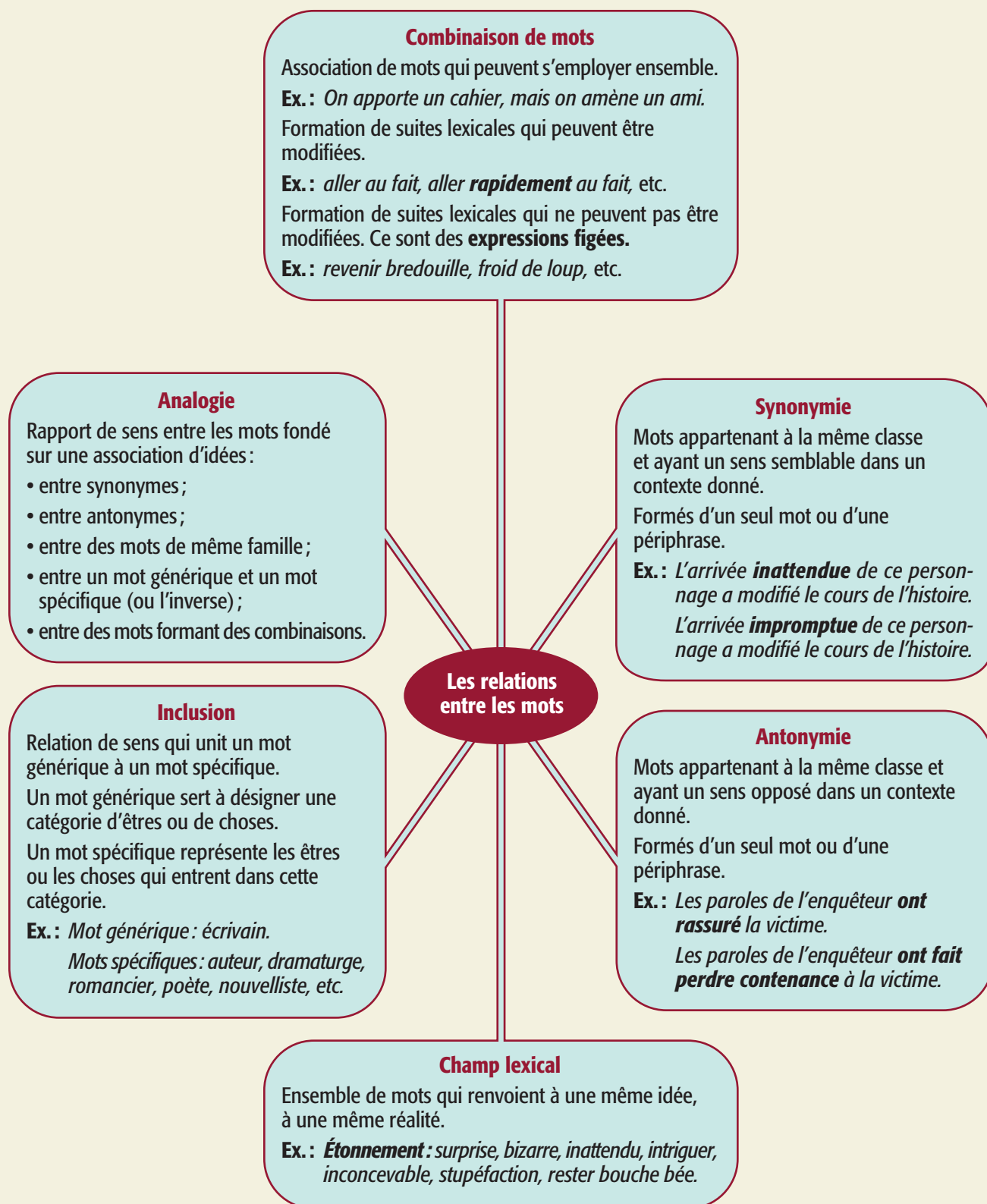
Le paradoxe est la formulation d'une pensée qui semble illogique, mais qui contient une vérité.

Ex. : *La terre **meurt**.
L'homme **s'en fout**.* (Charles Aznavour)

Le paradoxe permet :

- de déranger, de provoquer son destinataire ;
- de mettre en relief un point de vue ; etc.

Les relations entre les mots



Les variétés de langue

Dans une communauté, la langue française se parle et s'écrit différemment selon la situation de communication, selon le milieu social et culturel du locuteur et de l'interlocuteur, selon les rapports entre les interlocuteurs. Les variétés de langue touchent tous les aspects d'une langue : emploi de mots, prononciation, grammaire, tournures syntaxiques, etc.

Il existe quatre variétés de langue : la langue soutenue (recherchée), standard (soignée), familière et populaire.

Caractéristiques des variétés de langue			
Langue soutenue (ou recherchée) : - est très soignée ; - est surtout employée à l'écrit ; - est employée à l'oral dans des communications tels des conférences, des cours, etc. ; - est comprise par tous les francophones.	Langue standard (soignée) : - sert de référence pour situer d'autres variétés de langue ; - a un usage socialement valorisé ; - est utilisée dans les échanges écrits ou oraux lorsque l'on veut bien s'exprimer ; - est comprise (sauf quelques régionalismes) par tous les francophones ; - est utilisée dans les journaux, à la radio et à la télévision.	Langue familière : - est utilisée dans les communications de tous les jours entre des gens qui se connaissent bien ; - est surtout utilisée à l'oral ; - est utilisée à l'écrit pour recréer une communication orale ; - est parfois difficile à comprendre pour les francophones d'autres régions.	Langue populaire : - ressemble à la langue familière, mais elle est utilisée à l'oral dans certains contextes populaires ; - est utilisée à l'écrit pour recréer une communication orale, pour faire vivre des personnages populaires dans une œuvre littéraire, par exemple ; - est très difficile à comprendre pour les francophones d'autres régions.
Marques			
- vocabulaire varié, précis, recherché (termes rarement employés) ; - prononciation soignée (pas de syllabes escamotées ou déformées) ; - phrases très complexes ; - recherche d'effets stylistiques.	- vocabulaire précis et courant ; - emploi de certains régionalismes qui décrivent des réalités spécifiques ; - prononciation soignée (pas de syllabes escamotées ou déformées) ; - respect du genre et du nombre des mots ; - respect des règles de grammaire ; - style correct mais non recherché.	- vocabulaire simple, souvent imprécis ; - emploi d'abréviations et de régionalismes familiers ; - prononciation parfois relâchée (syllabes escamotées, déformées ou prononcées très vite) ; - utilisation du pronom <i>ça</i> pour désigner des objets ; - ellipse du <i>ne</i> dans les négations ; - écart par rapport à la langue standard sur le plan de la grammaire.	- vocabulaire imprécis, approximatif ; - mots, anglicismes et régionalismes qui ne sont pas acceptés dans la variété de langue standard ou qui sont critiqués ; - mots vulgaires, jurons ; - prononciation relâchée (élision de voyelles, syllabes escamotées, mots déformés) ; - phrases mal structurées.